

## Document Stratégique 2012: Plan de réponse face à la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel

### 1. Résumé

Le Sahel est confronté à une crise d'insécurité alimentaire et de malnutrition de grande envergure qui pourrait frapper des millions de personnes, particulièrement de mars à août 2012, à la suite de sécheresses sévères, de récoltes insuffisantes et de hausses des prix à travers la région. Le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad pourraient être affectés, ainsi que le nord du Cameroun et le nord du Nigeria. On estime que plus de 10 millions de personnes à travers la région sont déjà en situation d'insécurité alimentaire, en grande partie à cause de la crise alimentaire de 2010, et que plus d'un million d'enfants sont menacés de malnutrition aigüe sévère. La région n'est pas correctement préparée pour faire face à une nouvelle crise alimentaire, car une longue période de sécheresses récurrentes et d'insécurité alimentaire ont érodé les mécanismes de survie et rendu les populations de plus en plus vulnérables.

- Les évaluations initiales montrent que **l'insécurité alimentaire** est déjà critique au Niger (avec 5,4 millions de personnes affectées, ou 35% de la population), au Mali (3 millions de personnes affectées), au Burkina Faso (1,67 million affectés) et en Mauritanie (700.000 affectés, soit 25% des ménages ruraux).
- On estime que 226.000 enfants à travers le Sahel meurent chaque année de **malnutrition** ou des suites de la malnutrition. La malnutrition aigüe sévère affecte entre 10% et 14% des enfants au Sénégal, au Mali, en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso, et plus de 15% des enfants au Tchad.

Face à ce risque, les agences humanitaires travaillant en Afrique de l'Ouest ont mis au point le document stratégique '**Plan de réponse face à la crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel**', sous l'initiative du IASC régional (Inter Agency Standing Committee – Comité permanent inter-agences). Le document a été mis au point par Action Contre la Faim, la FAO, OCHA, le PAM et l'UNICEF, au sein du Groupe de Travail Régional sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition. La stratégie a été lancée à Dakar le 15 décembre 2011, et une version révisée lancée le 7 février 2012.

### 2. Objectifs et portée de la stratégie

En l'absence d'un appel consolidé (CAP) régional pour l'Afrique de l'Ouest en 2012, ce plan de réponse a pour objectif de soutenir les efforts en cours pour se préparer et répondre à la crise alimentaire et nutritionnelle de 2012 au Sahel.

#### Les objectifs de la stratégie sont de:

- Renforcer la préparation au niveau régional ;
- Soutenir la coordination des acteurs de la réponse et faciliter le suivi de la situation ;
- Servir de document de référence au cas où de nouveaux appels humanitaires seraient lancés au niveau des pays et de la région ;
- Sensibiliser sur l'ampleur de cette crise régionale ;
- Faciliter la mobilisation des ressources pour la réponse.

*NOTE D'AVERTISSEMENT : Le présent document de synthèse a été établi par OCHA sur la base de la version révisée de la Stratégie pour le Sahel, document adopté par le Comité permanent inter-agences (IASC) régional et publiée le 7 février 2012. Les chiffres cités – statistiques de vulnérabilité et financements requis - sont ceux présentés dans le document publié le 7 février 2012. Ils ne préjugent pas d'autres chiffres éventuellement présentés par certains des partenaires humanitaires associés à l'élaboration du document, qui peuvent correspondre à des besoins différents.*

Ce plan de réponse couvre le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad, ainsi que le nord du Cameroun et le nord du Nigeria. Il prend en compte les plans de réponse nationaux mis au point par les gouvernements du Burkina Faso (pour 70 milliards de francs CFA, soit 140 millions de dollars américains), du Mali (pour 77 milliards de francs CFA, soit 154 millions de dollars), de la Mauritanie (pour 45 milliards d'ouguiyas, ou 160 millions de dollars), et du Niger (pour 160 milliards de francs CFA, soit 320 millions de dollars), ainsi que les appels consolidés 2012 pour le Tchad (pour 455 millions de dollars) et le Niger (pour 229 millions de dollars).

Le document précise également que les vulnérabilités actuelles dans le Sahel ne pourront pas être éliminées uniquement à travers les interventions humanitaires. Pour briser le cercle vicieux des crises récurrentes dans la région, il est essentiel d'adopter une approche intégrée basée sur la résilience et mobiliser des ressources suffisantes pour soutenir des projets au long terme qui traitent des causes structurelles de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans la région.

### 3. Plan de réponse

La stratégie inclut des interventions concrètes dans le domaine de l'insécurité alimentaire et la malnutrition, ainsi qu'un plan de réponse chiffré des interventions indispensables pour atténuer les effets de la crise. La stratégie informera également les plans de réponse détaillés des agences telles que le PAM, l'UNICEF et la FAO.

#### Insécurité alimentaire

Les agences humanitaires prévoient de soutenir les ménages à travers les transferts de vivres ou d'argent, et de renforcer les moyens de subsistance au moyen terme à travers le soutien à l'agriculture et à l'élevage.

- **Janvier-mars 2012:** Assistance aux ménages les plus affectés à travers l'assistance en vivres et les transferts monétaires. Les agences renforceront également leurs stocks d'urgence dans les pays clés.
- **Avril-octobre 2012:** En plus de l'assistance alimentaire et des transferts d'argent, les organisations renforceront les moyens d'existence à travers une série de projets dans les domaines de la production agricole, le soutien au secteur pastoral et la gestion des ressources naturelles.

#### Malnutrition

Les agences humanitaires prévoient de diminuer la mortalité et de réduire les dommages permanents causés par la malnutrition par un ensemble intégré d'interventions portant sur la nutrition, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, ainsi que sur les changements de comportements.

- **Diagnostics rapides et traitements efficaces** afin de soutenir les enfants ainsi que les femmes enceintes et allaitantes.
- **'Blanket feeding'** pour les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les femmes enceintes et allaitantes dans les régions où la prévalence de la malnutrition aigüe sévère est au-dessus de 15 pour cent, les zones où il existe de forts risques de détérioration de la situation nutritionnelle, ou les zones sans centres de traitement.
- **Paquet complémentaire pour la réhabilitation de la nutrition et la prévention**, y compris la promotion de bonnes pratiques alimentaires et la prévention des maladies, dont le paludisme.
- **Approche coordonnée** pour harmoniser les stratégies nutritionnelles à travers la région, et suivi et monitoring renforcé afin d'améliorer l'efficacité des interventions en nutrition.

*NOTE D'AVERTISSEMENT : Le présent document de synthèse a été établi par OCHA sur la base de la version révisée de la Stratégie pour le Sahel, document adopté par le Comité permanent inter-agences (IASC) régional et publiée le 7 février 2012. Les chiffres cités – statistiques de vulnérabilité et financements requis - sont ceux présentés dans le document publié le 7 février 2012. Ils ne préjugent pas d'autres chiffres éventuellement présentés par certains des partenaires humanitaires associés à l'élaboration du document, qui peuvent correspondre à des besoins différents.*

#### **4. Besoins financiers**

Au total, les agences humanitaires demandent 724 millions de dollars américains pour répondre à la crise alimentaire et nutritive au Sahel. Ceci inclut :

- **480 millions de dollars** pour la sécurité alimentaire pour répondre aux besoins de plus de 12 millions de personnes à travers la région.
- **243 millions de dollars** pour la nutrition à travers la région, dont plus d'un million d'enfants souffrant de malnutrition aigüe sévère et plus de 2 millions d'enfants souffrant de malnutrition aigüe modérée.

#### **5. Estimations de populations affectées et de besoins financiers**

##### **Populations affectées:**

Pays	Populations vulnérables à l'insécurité alimentaire	Nombre de cas attendus de malnutrition aigüe sévère
Niger	<b>5.458.000</b>	331.000
Tchad	<b>1.600.000</b> (CAP 2012)	127.300
Mali	<b>3.000.000</b>	175.000
Burkina Faso	<b>1.670.000</b>	99.200
Nigeria (nord)	<i>Estimations en cours</i>	207.700
Mauritanie	<b>700.000</b>	12.600
Sénégal (nord)	<b>850.000</b> ( <i>chiffre en cours de confirmation</i> )	20.000
Cameroun (nord)	<i>Estimations en cours</i>	55.100
<b>Total Sahel</b>	<b>Environ 12 millions</b> – cumul des estimations des bénéficiaires	<b>1.027.900</b>

*NOTE D'AVERTISSEMENT : Le présent document de synthèse a été établi par OCHA sur la base de la version révisée de la Stratégie pour le Sahel, document adopté par le Comité permanent inter-agences (IASC) régional et publiée le 7 février 2012. Les chiffres cités – statistiques de vulnérabilité et financements requis - sont ceux présentés dans le document publié le 7 février 2012. Ils ne préjugent pas d'autres chiffres éventuellement présentés par certains des partenaires humanitaires associés à l'élaboration du document, qui peuvent correspondre à des besoins différents.*

**Budget requis pour la réponse, en dollars des Etats-Unis (US\$):**

<b>Pays</b>	<b>Sécurité alimentaire</b>	<b>Nutrition</b>	<b>Total</b>
<b>Niger</b>	109.143.346	83.944.664	193.088.010
<b>Tchad</b>	145.518.871	33.114.892	178.633.763
<b>Mali</b>	72.183.131	46.637.609	119.820.740
<b>Burkina Faso</b>	47.570.600	27.696.508	75.267.108
<b>Nigeria (nord)</b>	<i>Estimations en cours</i>	17.122.689	<i>Estimations en cours</i>
<b>Mauritanie</b>	54.068.269	11.242.726	65.310.995
<b>Sénégal (nord)</b>	39.830.290	8.453.528	48.283.818
<b>Cameroun (nord)</b>	11.464.200	15.428.094	26.892.294
	Approche régionale (Analyse, plaidoyer, suivi et support pays) : 1.127.500		
<b>Total Sahel</b>	<b>480.906.207</b>	<b>243.640.710</b>	<b>724.546.917</b>

**NOTE D'AVERTISSEMENT :** Le présent document de synthèse a été établi par OCHA sur la base de la version révisée de la Stratégie pour le Sahel, document adopté par le Comité permanent inter-agences (IASC) régional et publiée le 7 février 2012. Les chiffres cités – statistiques de vulnérabilité et financements requis - sont ceux présentés dans le document publié le 7 février 2012. Ils ne préjugent pas d'autres chiffres éventuellement présentés par certains des partenaires humanitaires associés à l'élaboration du document, qui peuvent correspondre à des besoins différents.